

PROPOSEZ VOS IDÉES!

JUSQU'AU 26 MAI 2023

jeparticipe.annecy.fr



ANNECY
ma ville et bien plus ++

La deuxième édition du Budget participatif commence le 24 avril avec le dépôt des idées

Le premier Budget participatif d'Annecy a été lancé en 2021. 376 idées ont été proposées par les habitants, 49 projets ont ensuite été soumis au choix des habitants, et 3090 Annéciennes et Annéciens ont voté pour 17 projets lauréats, qui sont en cours ou réalisés. Ce dispositif a suscité un vif intérêt avec 80 % de satisfaction lors du bilan mené en 2022.

Le 2eme Budget participatif de la Ville est donc lancé le 24 avril 2023, avec la phase de dépôt des idées, ouverte jusqu'au 26 mai. Un million est de nouveau alloué par la Ville d'Annecy pour la réalisation de projets issus de cette édition du Budget participatif.

Le Budget participatif, un outil central de la politique de renouveau démocratique et de participation citoyenne de la Ville

Le Budget participatif est un dispositif qui permet aux habitants de proposer des idées pour leur quartier ou pour la ville, puis de choisir celles qui leur paraissent les plus intéressantes et répondant le mieux à leurs besoins. À la Ville ensuite de les prendre en charge financièrement et d'en assurer la réalisation.

“ Nous sommes heureux de pouvoir lancer cette deuxième édition du Budget participatif, avec un changement majeur : garantir un projet à chacun des quartiers de la ville. Nous donnons les moyens aux habitants de participer ou même d'impulser eux-mêmes une dynamique collective pour (re)faire quartier, territoire et ville ensemble. J'espère que les Annéciennes et les Annéciens seront nombreuses et nombreux à prendre part en proposant un projet, en le portant ou en votant ! ”

Marie Bertrand, maire-adjointe en charge du renouveau démocratique et de la participation citoyenne

Évolutions et étapes de la deuxième édition

Les évolutions :

1. Une approche plus fine des critères de sélection des idées
2. Des conseils de quartier mobilisés pour une **démarche de présélection et de collaboration autour des projets**
3. Un renforcement de la dynamique quartier au service de la ville, avec la possibilité de contribuer dans deux catégories d'idées : des projets à dimension « ville d'Annecy » et d'autres à dimension « quartier » (répartis sur les 16 quartiers du territoire communal).

Les 4 étapes du budget participatif :

1. Dépôt des idées avant le 26 mai 2023

2. De juin à novembre, les idées sont examinées :

- Jusqu'à début juin 2023 : les projets seront analysés afin de vérifier qu'ils respectent les critères du budget participatif.
- Juin 2023 : si les idées sont recevables, les 16 conseils de quartier établiront un classement des propositions. Les deux premiers projets « quartier » (soit au total 32 projets) seront présélectionnés et transmis pour instruction aux services de la Ville. Pour les projets « ville », le premier projet choisi par chaque conseil de quartier sera présélectionné.
- De septembre à novembre 2023 : les services de la Ville effectueront une instruction technique, juridique et financière des projets.

3. En janvier 2024, les habitants seront appelés à voter pour leurs projets préférés.

4. En février 2024, les projets lauréats seront annoncés. Ils seront ensuite travaillés et réalisés avec les techniciens de la Ville avant fin 2026.

Comment déposer une idée ?

Tout habitant d'Annecy de plus de 11 ans, quelle que soit sa nationalité, pourra déposer une ou plusieurs idées **avant le 26 mai** :

- sur jeparticipe.annecy.fr
- ou avec le formulaire papier dédié disponible en mairies déléguées et d'autres sites en ville, et sur jeparticipe.annecy.fr.

Des critères à respecter pour que les idées soient éligibles :

Pour être recevable, une idée doit :

1. Relever de l'intérêt général
2. Relever des compétences de la Ville
3. Respecter l'enveloppe budgétaire disponible et être réalisable dans les 2 ans suivant le vote.

Toutes les informations sur les compétences de la Ville, les critères d'éligibilité des projets et des exemples de projets recevables ou non sont présentés sur jeparticipe.annecy.fr

Deux catégories de projet

Pour sa 2^{ème} édition, la Ville met à disposition une enveloppe de 1 million d'euros pour :

- Les projets « ville » avec 360 000 € au maximum pour financer 1 à 3 projets lauréats. Ces projets doivent toucher toute la ville ou plusieurs quartiers d'Annecy. Par exemple, une action de sensibilisation autour de la santé.

- Les projets « quartier » avec 40 000 € disponibles au maximum par quartier, avec un projet lauréat par quartier (16 quartiers, soit 16 projets). Il s'agit des projets comportant une localisation identifiée et dont les impacts locaux apparaissent comme plus marqués. Par exemple, l'aménagement d'une aire de jeux à Balmont.

Une aide apportée aux initiateurs de projets et des rencontres pour promouvoir ses idées :

Des rencontres sont organisées aux différentes étapes du Budget participatif

1. Des permanences d'information et d'aide au dépôt d'idées sont organisées dans les mairies déléguées sans rendez-vous :
 - Pringy : jeudi 27 avril 2023 de 13h30 à 17h00
 - Annecy : mercredi 03 mai 2023 de 13h30-17h30
 - Seynod : mercredi 10 mai 2023 de 13h30 à 17h30
 - Annecy le Vieux : jeudi 11 mai de 13h30 à 17h30
 - Cran Gevrier : mercredi 17 mai 2023 de 13h30 à 17h30
 - Meythet : mardi 23 mai 2023 de 13h30 à 18h00
2. Des permanences d'aide aux démarches en ligne – sur rendez-vous cette fois – dans les mairies déléguées pour un accompagnement à l'utilisation de la plateforme jeparticipe.annecy.fr
3. Un forum avec les conseils de quartier pour présenter et promouvoir son projet avant la présélection.
4. Et enfin une rencontre avec les habitants au moment du vote des Annéciens sur leurs projets préférés.

Jeparticipe.annecy.fr, le point d'entrée pour le Budget participatif

Toutes les informations sur le budget participatif (règlement, fiches explicatives des critères d'éligibilité, des exemples de projets, des exemples de chiffrages de projets, une foire aux questions ...) sont en ligne sur jeparticipe.annecy.fr

Où en sont les projets choisis lors du premier budget participatif ?

Les 17 projets choisis par les habitants en 2021 sont aujourd'hui finalisés ou encore en cours de réalisation, à différents niveaux. Un tiers des projets est aujourd'hui réalisé, les deux tiers restants sont programmés pour 2023 ou en cours d'étude. Retrouvez l'avancée des projets sur jeparticipe.annecy.fr

Contact :

Service Démocratie participative

budgetparticipatif@annecy.fr